



Lettre d'information du site Natura 2000

Carte d'identité du site du Midou-Ludon

2 Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie

8 551 hectares

2 Départements - LANDES et GERS

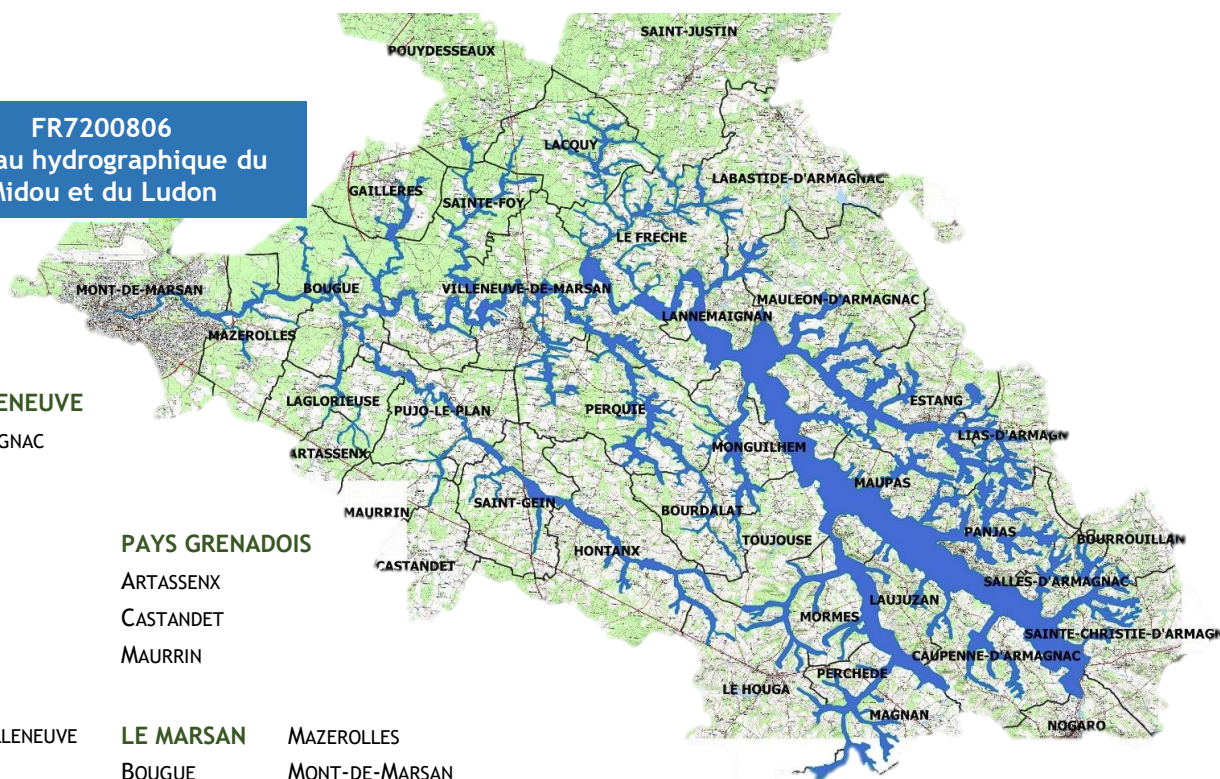
13 habitats d'intérêt communautaire

6 Communautés de Communes

18 espèces d'intérêt communautaire

45 communes

FR7200806
Réseau hydrographique du
Midou et du Ludon



PAYS DE VILLENEUVE
ARTHEZ-D'ARMAGNAC
BOURDALAT
L
A
N
D
E
S
(40) LE FRÊCHE
HONTANX
LACQUY
MONTÉGUT
PERQUIE
PUJO-LE-PLAN
SAINT-CRICOQ-VILLENEUVE
SAINTE-FOY
SAINT-GEIN
VILLENEUVE-DE-MARSAN

PAYS GRENAOIS
ARTASSENX
CASTANDET
MAURRIN
LE MARSAN
MAZEROLLES
BOUGUE
GAILLÈRES
LAGLORIEUSE

LANDES
D'ARMAGNAC

LABASTIDE-D'ARMAGNAC
SAINT-JUSTIN

G
E
R
S
(32) **GRAND ARMAGNAC** MAULÉON-D'ARMAGNAC
CASTEX-D'ARMAGNAC MAUPAS
ESTANG PANJAS
LANNEMAIGNAN
LIAS-D'ARMAGNAC

BAS ARMAGNAC
BOURROUILLAN
CAUPENNE-D'ARMAGNAC
LE HOUGA
LAUJUZAN

LUPPÉ-VIOLLES
MAGNAN
MONGUILHEM
MONLEZUN-D'ARMAGNAC
MORMÈS

NOGARO
PERCHÈDE
SAINTE-CHRISTIE-D'AMGNC
SALLES-D'ARMAGNAC
TOUJOUSE

Petit rappel sur le dispositif Natura 2000

Vous entendez sûrement parler de Natura 2000 autour de vous...

«On ne peut pas construire à cause de Natura 2000»

«On a coupé la forêt dans le site Natura 2000, à quoi ça sert !»

«C'est Natura 2000 ici alors on ne peut rien faire»



Natura 2000 n'est pas une personne, une administration ou une réglementation. C'est un réseau de sites européens créé pour préserver la biodiversité. Chaque état de l'Union dont la France a classé une partie de son territoire en site Natura 2000. Et près de chez vous, il y a le site FR7200806 du «Réseau hydrographique du Midou et du Ludon ».



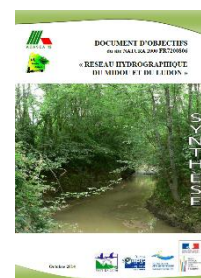
«C'est bien beau d'avoir classé une partie du territoire mais qu'est-ce qui se passe dans ces sites ?»



L'objectif est de préserver voire de restaurer la biodiversité. C'est même un engagement des États. Chaque pays a le choix de la méthode tant que ça marche! La France a choisi de NE PAS TOUT réglementer et de se baser sur le volontariat. Ce n'est pas comme une réserve nationale qui a un règlement bien clair. Dans un site Natura 2000, les propriétaires, exploitants, usagers ont le choix de s'impliquer ou non dans la réussite de l'objectif.

«Comment s'impliquer? Qu'est-ce que cela va m'amener comme contraintes ? Qu'est-ce que j'y gagne ? Et puis, d'abord pour préserver quoi ?»

Avant de répondre à ces questions, il faut effectivement savoir ce qui doit être préservé et comment. La France a choisi de doter chaque site d'un plan de gestion appelé **DOCument d'Objectifs ou DOCOB**. C'est un diagnostic écologique (état des lieux de la végétation et des espèces) et un diagnostic socio-économique. L'analyse de ces deux documents permet de se donner des objectifs de préservation et de se doter d'un catalogue d'actions : Télécharger le résumé du DOCOB [ici](#)
Un animateur est en charge de mettre en œuvre tout ça et...



...et de convaincre !

Convaincre de la nécessité de préserver le patrimoine naturel commun n'est pas difficile car le plus souvent, tout le monde est d'accord. Le plus difficile est de trouver l'équilibre entre la préservation, l'économie locale et les usages. Des outils, présentés ci-après, sont disponibles pour concrétiser son engagement ou compenser une perte financière due à un changement de pratiques : contrats et charte Natura 2000, mesures Agri-Environnementales... Cependant, quelquefois, un échange de connaissances ou de point de vue sur un milieu suffit pour améliorer les choses.



Du concret ! Natura 2000 en actions A chacun sa formule

1^{ère} condition : être propriétaire ou ayant droit (exploitant) de parcelles situées
DANS le périmètre des sites Natura 2000

Engagement volontaire et contractuel sur 5 ans (ou plus)

CONTRAT N2000

CHARTRE N2000

MAEC

Le contrat Natura 2000

Pour les propriétaires ou ayants droit sur parcelles non agricoles

Le contrat Natura 2000 vise à accompagner financièrement grâce aux fonds européens, un projet de restauration ou de gestion écologique d'un habitat naturel protégé ou d'une espèce qui nécessite souvent un investissement conséquent : débroussaillage, restauration d'une mare, etc.

Choix d'actions parmi une liste de mesures finançables

Remboursement à 100 % des frais avancés grâce aux fonds européens et de la Région, sur frais réels ou forfait
80 % pour les collectivités

+ Toutes les démarches administratives et techniques sont réalisées avec l'aide de l'animateur.

- Avancement de trésorerie avant remboursement, délai min 2-3 mois
1 seule période de dépôt des contrats par an

Exemple

Pour le contrat ilot de sénescence, le propriétaire privé ou public s'engage à ne pas exploiter ni faire aucun travail forestier dans un ilot déterminé présentant au moins 10 arbres à l'hectare. Les arbres doivent être d'un diamètre important et présenter des micro-habitats type loges de pics, écorce décollée, branches mortes...



La charte Natura 2000

Pour les propriétaires ou ayants droit à la parcelle cadastrale

La charte vise à favoriser la poursuite, le développement et la valorisation des pratiques favorables à la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire présents sur vos terrains.

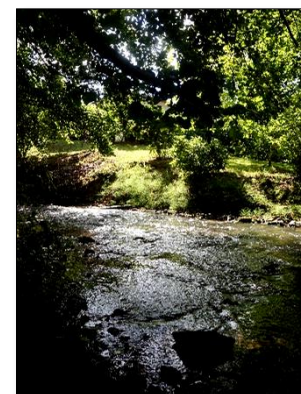
Engagement par type de milieu

+ Formalité administrative rapide
Avantages fiscaux avec une exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties

- Ne concerne que certains milieux
Aucune contrepartie financière
Accord du propriétaire pour les ayants-droits

Exemple

Les communes de Bougue, Hontanx, Laglorieuse, se sont engagés sur certaines de leurs propriétés mais aussi l'association PIMAO et quelques propriétaires privés. Les parcelles engagées présentent en majorité des milieux forestiers de bords de cours d'eau.



Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)

Pour les agriculteurs

Parcelles agricoles, déclarées à la PAC, situées dans le périmètre du site Natura 2000 ou à proximité immédiate

Une mesure agro-environnementale et climatique, communément appelée MAEC, est un contrat agricole permettant de favoriser la biodiversité sur les parcelles agricoles. L'agriculteur s'engage à respecter un cahier des charges en contrepartie d'une compensation financière payée à l'hectare et par an.

Mesures pour les prairies, les cultures ou les mares
Dossiers instruits par la DDTM, financés par l'État et l'Europe
A réaliser en même temps que le dossier PAC

+ Valoriser des parcelles difficiles à exploiter ou peu productives

- Une liste limitée de mesures définies par territoire
Fertilisation limitée voire interdite suivant le territoire

Exemple

Un agriculteur peut s'engager à ne pas fertiliser et à faucher sa prairie plus tard que prévu afin de favoriser les insectes et la diversité floristique. En respectant ce cahier des charges, il reçoit 145 €/hectare engagé et par an pendant 5 ans.



Régime d'Évaluation des Incidences

Natura 2000 est basé sur le volontariat mais quand il existe un programme ou projet susceptible d'avoir un impact sur les habitats naturels et les espèces d'un site Natura 2000, il est nécessaire de rédiger une Évaluation d'Incidences.

Ce dossier est proportionné au projet :

- grand projet = grande étude (ex PLUi, stations d'épuration ou grands ouvrages)
- petit projet = évaluation d'incidences simplifiée.

L'animateur ne peut pas rédiger ce dossier à la place du pétitionnaire mais il peut apporter toute information ou tout conseil technique pour appuyer l'élaboration de celui-ci, vous aider à dimensionner votre évaluation et peut vous fournir des données cartographiques nécessaires.

Exemples de projets

Permis de construire et d'aménager

Sentier de découverte

Curage de cours d'eau

Défrichement

Drainage

Passage busé

Vidange ou agrandissement de plans d'eau

PLUi

Contactez-nous le plus en amont possible pour connaître les enjeux du site et les éléments à votre disposition.

Sensibiliser au patrimoine naturel

L'animateur sensibilise également le grand public, les acteurs socio-économiques et les élus aux enjeux Natura 2000 et au patrimoine naturel présent sur le site.

Cela prend diverses formes :

- des animations : inaugurations, évènements, ateliers pour les scolaires, sorties découverte, ...
- des supports de communication : exposition mobile à emprunter à **titre gratuit**, lettres d'information, plaquettes, posters...,
- de la communication numérique : site Internet, Facebook,
- de l'information : formations des élus et professionnels...

N'hésitez pas à nous solliciter !

Vous souhaitez restaurer un milieu dégradé ? Pour des conseils, une aide financière, un inventaire sur la faune et la flore, contactez les gestionnaires du site Natura 2000 du Midou-Ludon :



Autorité de Gestion	Région Nouvelle-Aquitaine 	natura2000@nouvelle-aquitaine.fr
Porteur de la mise en œuvre du Documents d'Objectifs	PETR Pays d'Armagnac 	contact@pays-armagnac.fr
Animateurs techniques et opérateurs MAEC	Adasea du Gers  Landes Nature 	a032@adasea.net landesnaturefb@gmail.com

gers.n2000.fr

barthesmidouzemarensin.n2000.fr



Site Natura 2000
FR7200806 Réseau hydrographique du Midou et du Ludon

Crédits photo : ADASEA du Gers / Landes Nature



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire